## Tourisme: Bientôt un label Maroc

- Un salon du tourisme également en gestation
- · Pénalités de retard et sanctions requises contre les hôteliers
- Un comité d'audit pour apurer les comptes de l'ONMT

UN label pour le Maroc. Le projet est actuellement en gestation au ministère du Tourisme. «Nous nous lançons dans le nation branding. Plusieurs départements participeront à ce chantier. Ils devront, chacun de son côté, faire des efforts pour la promotion de la marque Maroc», déclare le ministre du Tourisme, Lahcen Haddad. Il s'agit des Affaires étrangères, du Commerce extérieur, de l'Artisanat et du ministère en charge des MRE.

L'initiative n'est pas nouvelle. La société civile s'est également mobilisée il y a quelques mois pour la création d'un label Maroc. l'Association marocaine du marketing et de la communication (AMMC) a entamé une étude dans ce sens qui sera finalisée en août,

Toujours sur le volet promotion, le ministère prévoit de lancer un salon du tourisme qui pourrait être organisé à Casablanca ou à Marrakech. Tous les détails ne sont pas encore arrêtés. Haddad a annoncé le projet durant la réunion du conseil d'administration de l'Office national marocain du tourisme (ONMT), tenue sous sa présidence lundi dernier. Lors de cette rencontre, le conseil a décliné ses suggestions pour le secteur.

Côté gouvernance, la création d'un comité d'audit et d'investissement a été validée. Le comité aura pour mission de permettre à l'Office «d'apurer ses comptes».

L'accent a, par'ailleurs, été mis sur

la nécessité de promouvoir le tourisme de croisière. Un filon qui peut rapporter gros, à condition d'améliorer les conditions d'accueil dans les ports. Le Maroc dispose de trois destinations à fort potentiel dans le domaine, Casablanca, Tanger

Les hôteliers, quant à eux, n'ont qu'à bien se tenir. Durant sa réunion, le conseil d'administration de l'ONMT a insisté sur la nécessité d'appliquer les pénalités de retard sur le paiement de la taxe de pro- ainsi qu'à la Confédération nationale du motion touristique (TPT), actuellement tourisme dans le comité des slots du migelées. Selon la tutelle, un nombre impor- nistère du Transport, en charge de l'amétant d'opérateurs cumule les retards. Le nagement des heures de vols dans les aéconseil pointe aussi du doigt la sous-dé-roports. Une mesure qui permettrait de claration des nuitées et demande des sanc- mesurer l'impact du trafic aérien sur le tions. «Le ministère du Tourisme et celui tourisme. 🖵 des Finances se pencheront ensemble sur ce dossier», confie Haddad.

Par ailleurs, le conseil propose l'octroi de sièges au ministère du Tourisme

Ahlam NAZIH

L'Economiste du 09/07/2014